

MODALITÉS INSCRIPTIONS

VACANCES DU 10 AU 21 FÉVRIER 2025

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Dépôt des dossiers de Pré-inscription entre le 13 et le 15 JANVIER 2025

1/ Les parents devront retourner ce document complété

- ✓ Calendrier ci-dessous (Cochez les journées d'accueil souhaitées) **2 JOURS MINIMUM PAR SEMAINE**

Uniquement pour les nouveaux inscrits, merci de fournir les documents suivants :

- Attestation de travail des parents (tout justificatif professionnel pour la période concernée),
- Justificatif de domicile,
- Avis d'imposition si non imposable uniquement.

2/ Les dossiers de pré-inscription pourront être déposés directement auprès des directeurs des centres de loisirs maternel et élémentaire pendant les accueils périscolaires du matin et du soir ou bien directement au Secrétariat Jeunesse en sous-sol de la mairie entre le **13 et le 15 JANVIER 2025**.

➔ ATTENTION : AUCUN DOSSIER DÉPOSÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES NE SERA PRIS EN COMPTE

Inscriptions définitives entre le 20 et le 22 JANVIER 2025

3/ **Du 20 au 22 JANVIER** : A réception des dossiers COMPLETS le service procède à l'inscription définitive des enfants en fonction des capacités d'accueil et dans le respect des priorités fixées par la Mairie.

4/ À partir du 23 JANVIER : les inscriptions sont enregistrées et les factures envoyées par MAIL.

5/ **RÈGLEMENTS** : Les règlements seront à déposer au Secrétariat du Service Jeunesse au plus tard le **31 JANVIER au soir** ou à envoyer par courrier à l'adresse suivante : Service Jeunesse - Mairie d'Oraison

22 Rue Paul Jean - 04700 ORAISON

➔ Sans règlement au 31 janvier, les réservations seront annulées.

CLÔTURE DÉFINITIVE DES INSCRIPTIONS LE 23 JANVIER 2025



VACANCES FÉVRIER 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DIFFUSÉ À PARTIR DU 28 JANVIER

ACCUEIL 3/6 ANS

ACCUEIL 6/11 ANS

NOM DE L'ENFANT * :

PRENOM DE L'ENFANT : TEL :

AGE : ATL CAF N° ALLOCATAIRE :

Réservations (2 jours minimums par semaine) pour l'enfant (Cocher les dates de réservation demandée)

S1 LUNDI 10/02	S1 MARDI 11/02	S1 MERCREDI 12/02	S1 JEUDI 13/02	S1 VENDREDI 14/02
S2 LUNDI 17/02	S2 MARDI 18/02	S2 MERCREDI 19/02	S2 JEUDI 20/02	S2 VENDREDI 21/02

RESERVÉ AU SERVICE : DATE ET HEURE DE RECEPTION

*Merci de remplir un dossier par enfant.